



L'origine du théâtre :

- ◆ Le mot *théâtre* vient du mot grec *théatron*, qui signifie *lieu où on assiste à un spectacle*. Mais ce mot désigne aussi un genre littéraire constitué par toutes les pièces de théâtre écrites.
- ◆ L'auteur d'une pièce de théâtre est un *dramaturge*



Antiquité : Les origines du théâtre :

- ◆ En Occident, le théâtre trouve son origine en Grèce, où les représentations dramatiques apparaissent dans le culte de Dionysos (Dieu du vin et de la fête) dès le VI^e siècle avant JC. Un chœur de citoyens chantait et dansait. Dans l'Antiquité, ces représentations se déroulaient en plein air.
- ◆ Dans l'Antiquité, le théâtre est très apprécié : on joue des comédies (celles de Plaute...) et des tragédies (celles de Sophocle...). Ces œuvres ont beaucoup inspiré les dramaturges des siècles suivants.

Le théâtre au Moyen Age: la farce :

- ◆ Ce mot désigne une pièce de théâtre courte, très populaire au Moyen Âge. Il s'agit d'un divertissement destiné à faire rire un large public. L'intrigue des farces est simple, elle repose souvent sur la tromperie d'un personnage par un autre. Les personnages sont issus du peuple et apparaissent sous un jour grotesque. Leur langage est souvent nourri de jeux de mots grossiers et d'onomatopées.
- ◆ La farce sera enrichie au XVI^e siècle des apports d'un genre italien, la *commedia dell'arte*, dont les personnages costumés et masqués sont des stéréotypes (Arlequin...).



Le théâtre à l'époque classique :

- ◆ Sous le règne du Roi Soleil, Louis XIV, le théâtre devient même un divertissement de la Cour. Des auteurs de théâtre comme Molière et Racine sont encouragés et payés par le Roi. Le théâtre devient alors un édifice monumental et luxueux, où l'on joue des comédies et des tragédies.
- ◆ Trois grands auteurs marquent cette période : Molière, Corneille et Racine.





Le métier de comédien et les relations avec l'Église :



- ◆ Le métier de comédien n'était pas un métier facile car il était perçu comme infâme, indigne. En France, l'église mettait au même rang les comédiens, les sorciers et les autres charlatans. Elle reprochait aux comédiens, comme aux prostitués, de vivre dans le mensonge (comme se glisser dans la peau de personnages qu'ils n'étaient pas) et même d'empoisonner les âmes pour gagner leur vie. Les comédiens sont donc excommuniés (c'est-à-dire exclus de la religion catholique) et n'ont donc pas le droit d'être enterrés religieusement. S'ils veulent être baptisés ou se marier, ils doivent renoncer à leur profession.
- ◆ Il faudra attendre le XIXe siècle pour que l'Église ne rejette plus les comédiens et le XXe pour que cela soit reconnu officiellement.

Les conditions de vie des comédiens :



- ◆ La vie de comédiens n'est pas facile au XVIIIème siècle. En 1645, Molière est même emprisonné au Châtelet pour dettes pendant quelques jours. C'est qu'un auteur, au XVIIe siècle, ne peut vivre de son métier sans avoir des protecteurs. Ce sont des grands seigneurs aimant les plaisirs, les fêtes et les spectacles. Les riches les payaient donc pour animer leurs soirées.
- ◆ Durant sa vie, Molière en aura plusieurs : entre autres, le duc d'Epéron, le prince de Conti et même le roi Louis XIV... Molière est dans doute l'un des comédiens dramaturges les plus appréciés du roi, qui n'hésite pas à prendre sa défense et accepte qu'il soit enterré.



La Comédie Française :

- ◆ En 1680, le roi Louis XIV a créé la Comédie Française qui regroupe plusieurs troupes de théâtre.
- ◆ Elle existe toujours aujourd'hui. Et Molière est l'auteur dont les œuvres y sont le plus jouées : plus de 30 000 fois depuis sa création !